

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 59 (1949-1950)
Heft: 4

Artikel: Pourquoi j'ai souscrit un parrainage
Autor: J.B. / M.G.P. / H.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réfugiés en Autriche

1000 enfants ont bénéficié en 1949 dans la Haute-Autriche de nos parrainages pour «réfugiés»: enfants venant de Yougoslavie, Roumanie, Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Bulgarie, des Pays Baltes ou d'Allemagne. Ils ont reçu chacun le colis de ce qui leur était le plus nécessaire: textiles, literie, layettes pour bébés.

Parrainages «lit»

Cinq actions successives ont permis de distribuer, en 1949, en Basse-Saxe, Rhénanie, Bavière et Hanovre 740 lits complets (T I), 735 literies complètes (T II) et 1045 literies (T III) représentant une valeur de fr. 240 000.—. 65 % des bénéficiaires sont des enfants réfugiés, le reste des enfants sinistrés ou évacués.

Réfugiés en Allemagne

1500 petits réfugiés en Basse-Saxe et en Bavière ont reçu en 1949 les colis de vêtements, textiles ou literie de leurs parrains suisses, enfants originaires de l'Allemagne de l'Est ou des pays voisins et démunis de tout, entassés dans des camps ou de misérables logis.



En 1950, seul le renouvellement de nos parrainages «Réfugiés» ou «Lit» de six mois nous permettra de faire bénéficier de nouveaux enfants réfugiés ou totalement sinistrés des vêtements ou de la literie qui leur font entièrement défaut. Plus encore que la valeur marchande de ces dons reçus avec tant de joie, chaque colis représente pour chaque enfant un rayon d'espérance. Il y a quatre millions huit cent mille enfants réfugiés et des millions de sinistrés sans foyer.

POURQUOI J'AI SOUSCRIT UN PARRAINAGE

Des parrains de Genève nous écrivent

L'amour pour Dieu et pour les hommes, ainsi que la gratitude d'avoir été protégée de la guerre, m'ont toujours incitée à prendre des filleuls et je n'aurais pu rester insensible à l'appel fait en leur faveur.

Mme J. B.

Après la guerre de Trente ans, un auteur allemand écrivait en parlant de notre pays: «Chacun vivait en sûreté sous sa vigne et son figuier et, en comparaison d'autres pays, dans une pleine félicité et une parfaite joie, de sorte que je tenais ce pays pour un paradis terrestre, quoiqu'il parût rude de nature.»

Depuis un demi-siècle, deux effroyables guerres ont déferlé sur le monde. Les pays voisins du nôtre sont dévastés et la Suisse est restée un îlot de paix inexplicablement protégé. Inexplicablement, parce que je me refuse à croire que les Suisses «méritaient» plus que d'autres d'être préservés par une grâce spéciale. Il serait inadmissible que nous puissions continuer à vivre douillettement dans un monde où la misère est infinie. Le moins que nous puissions faire est de tenter de soulager les souffrances de nos voisins.

Les souffrances des enfants sont encore plus pitoyables que celles des adultes. Quand on songe aux enfants français, aux enfants allemands (qui seront, ne

l'oubliions pas, les Allemands de demain), aux enfants autrichiens, à d'autres encore, toutes les raisons que l'on peut donner pour interrompre une aide sont de bien mauvaises raisons.

Que sont, en regard des enfants malheureux d'Europe, les dangers en matière d'éducation d'une collecte comme celle du «Sou hebdomadaire», la mauvaise volonté de certaines personnes qui estiment qu'on les sollicite trop souvent, ou celle de certains qui trouvent «qu'on exagère vraiment avec ces collectes» et qu'ils ont autre chose à faire?

De mauvaises raisons qui cachent trop souvent un égoïsme difficile à admettre de la part d'êtres humains qui ont la chance de vivre dans le «Paradis terrestre» qu'est notre petit pays.

M. G. P.

On me demande pour quelles raisons je me suis décidée à m'intéresser aux enfants victimes de la guerre. J'avoue que cette question m'a un peu surprise, car il semble que l'on ne puisse faire autrement que d'avoir pitié de ces enfants malheureux, et non seulement malheureux, mais encore souvent orphelins! Pouvoir leur venir en aide est à la fois un privilège et un devoir.

Mme H. R.